

**Concours de dissertation**  
**Fondation Auschwitz – Parlement francophone bruxellois**

**Dissertation de la lauréate 2008 - Mlle Ikrame Hafid –  
Athénée communal Emile Bockstael (6<sup>ème</sup> année)**

-----

Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler la même langue, ni d'appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir encore en faire dans l'avenir, Ernest Renan, 1823 – 1899

1948, date de création de l'État d'Israël. Des centaines de milliers de personnes venues des quatre coins du monde se réunissent pour former un seul et même pays. Qu'ils soient d'origine américaine ou asiatique, qu'ils parlent le russe ou le polonais, tous nourrissent l'espoir d'appartenir à une nation. La mémoire commune des habitants, les moments historiques qu'ils ont vécus dans le passé et qu'ils désirent encore partager dans l'avenir, constituent la principale force de ce peuple. Cet exemple nous amène à nous interroger sur la définition traditionnelle du mot nation, nous nous imaginons souvent qu'il s'agit d'un ensemble de personnes parlant la même langue et ayant des caractéristiques physiques et culturelles communes, mais ne pourrions-nous pas la définir autrement ? D'autres critères ne devraient-ils pas être pris en compte ? Penchons-nous sur ces questions afin de pouvoir y répondre objectivement.

Dans un premier temps, analysons le mot nation et tâchons de voir ce qu'il implique. Si nous nous référons au modèle de la Belgique, il paraît évident qu'il n'est pas nécessaire de ne parler qu'une seule langue au sein d'un même pays pour que ses habitants coexistent de manière pacifique (laissons les problèmes politiques de côté). D'autres États peuvent également appuyer cette affirmation. L'Indonésie, par exemple, comprend plus de 500 dialectes. Quant à l'appartenance à un groupe ethnographique commun, n'importe quel maghrébin pourra vous parler des peuples berbères. Le fait d'avoir un même passé, une même histoire crée des liens entre les gens, les incite à vivre dans une société où la paix peut persister de par la mémoire du vécu des citoyens. Un langage commun, une religion et des traditions semblables ne semblent définitivement pas être indispensables à la constitution pacifique d'une nation.

Cependant, le contraire ne pourrait-il pas être un facteur d'instabilité ?

En effet, le sentiment de supériorité par rapport à une minorité parlant une langue étrangère et pratiquant une religion ou une culture différente fut et demeure toujours à l'origine de guerres civiles dans de nombreuses régions du monde. Nous pouvons citer le Rwanda, le Kosovo et les Kurdes en Turquie, mais nous pourrions également analyser la situation en Belgique. Suite aux dernières élections, les problèmes linguistiques et communautaires ont ressurgi et plusieurs personnes se sont précipitées pour parler de scission et d'indépendance. Cependant, contrairement à d'autres pays, le peuple belge a réglé son différend de manière pacifique et il serait inimaginable d'y voir là la préparation d'une quelconque guerre civile.

Ainsi, nous pouvons définir le mot nation comme étant un ensemble de personnes ayant fait de grandes choses dans le passé et qui espèrent continuer à en faire dans l'avenir. La langue et l'appartenance à un groupe ethnographique ne sont pas indispensables dans cette définition. Ils constituent néanmoins des facteurs de dissociation voire de conflits meurtriers entre les gens lorsque ceux-ci vivent dans des pays pauvres et n'ont pas toujours reçu de scolarisation.

Alors finalement, la définition du mot nation dépendrait-elle du degré d'éducation des habitants ? La principale source de problème ne se situerait-elle pas plutôt dans l'ignorance ?